GREEN OWL

RAPPORT D'ANALYSE
Réf. certificat RA2026-RGMC-245
Édité le 06/08/2026

Rapport d'analyse — composition

Rapport établi par Green Owl à partir du certificat d'analyse d'origine (réf. RA2026-RGMC-245, laboratoire LABOSTARK) réalisé par un laboratoire indépendant. Il en restitue les résultats de composition et ne remplace pas le certificat original.

IDENTIFICATION

PRODUIT	**Hash Marocain 70% CBD**
LABORATOIRE DE CONTRÔLE	**LABOSTARK**
RÉFÉRENCE DU CERTIFICAT	**RA2026-RGMC-245**
DATE DE L'ANALYSE	**06/08/2026**
MÉTHODE D'ANALYSE	**HPLC**

RÉSULTATS

PARAMÈTRE	RÉSULTAT MESURÉ	SEUIL RÉGLEMENTAIRE	STATUT
THC total (Δ9-THC + THCA)	**0,172**	**< 0,30 %**	**Conforme**

D'après le certificat d'analyse d'origine (réf. RA2026-RGMC-245, laboratoire LABOSTARK), le produit désigné présente une teneur en **THC total inférieure à 0,3 %**, conformément à la réglementation applicable aux produits issus du chanvre.

Le **certificat d'analyse original est conservé par Green Owl** et peut être communiqué à toute autorité compétente sur demande. La référence de certificat et le laboratoire permettent le rapprochement avec ce document d'origine.

Ce rapport décrit exclusivement la composition du produit (teneurs mesurées). Il ne constitue ni une notice ni une recommandation d'usage et ne comporte aucune allégation relative à un quelconque effet.